

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD200

présenté par

M. Bouloux, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE 2

Après l'alinéa 94, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« 1° *bis* Au premier alinéa de l'article L. 54-11-6, le mot : « dernier » est remplacé par le mot : « troisième » ;

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à assurer la cohérence de l'article L. 54-11-6.